

## EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN MARS 2022

*Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 0,1% en mars 2022 par rapport à son niveau du mois de février 2022.*

*En glissement annuel (mars 2022 par rapport à mars 2021), le taux d'inflation est ressorti à +5,3%.*

*En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +4,1% en mars 2022. Il est au-dessus de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence. Ce taux d'inflation était de 3,8% en mars 2021.*

*Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 14,3% en mars 2022 par rapport à la même période de l'année dernière.*

La hausse du niveau général des prix en mars 2022, par rapport au mois de février 2022, est la résultante d'une augmentation des prix des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,2%), « Santé » (+0,3%), « Transports » (+0,2) et « Biens et services divers » (+0,1%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits composant la fonction : « Articles d'habillement et chaussures » (-0,2%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix a concerné les produits suivants : les autres fruits frais (+20,8%), les agrumes (+10,9%), les fruits secs et noix (+5,4%), les farines, semoules et gruaux (+4,9%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (+4,4%), les autres matières grasses (+4,3%), les pains (+3,3%), les huiles (+3,1%), les céréales non transformées (+2,0%), les poissons frais (+2,0%), la viande de bœuf (+1,6%), des œufs (+1,2%), la volaille (+1,0%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (+0,7%), le lait (+0,5%), la confiture, miel, chocolat et confiserie (+0,2%), les pâtes alimentaires (+0,2%) et les boissons non alcoolisées industrielles (+0,1%).

Pour les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,2%), « Santé » (+0,3%), « Transports » (+0,2) et « Biens et services divers » (+0,1%),

qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on constate l'augmentation des prix des produits suivants : les tabacs et stupéfiants (+1,3%), les combustibles solides et autres (+3,2%), les services médicaux et dentaires (+2,3%), les médicaments traditionnels (+1,4%), les médicaments modernes (+0,1%), le cycle, motocycle et véhicule à traction animale (+1,0%), les pièces détachées et accessoires (+0,3%), les appareils et articles pour soins corporels (+1,5%), les articles de bijouterie et d'horlogerie (+0,3%) et les autres effets personnels (+0,1%).

Quant à la fonction qui a atténué la hausse du niveau général des prix, l'on a noté le recul des prix des produits suivants : les tissus d'habillement (-0,8%), les sous-vêtements hommes (-0,5%), les sous-vêtements femmes (-0,4%), les chaussures hommes (-0,2%), les chaussures enfants (-0,2%) et les chaussures femmes (-0,1%).

Concernant le niveau des prix des céréales non transformées, il est ressorti en hausse de +2,0% en février 2022 par rapport au mois précédent. Cette hausse des prix des céréales est la résultante des augmentations concomitantes des prix du sac de 50 kg de riz (+0,7%), des sacs de 100 Kg de mil (+1,7%), de maïs (+4,0%) et de sorgho (+1,2%).

Ainsi, les prix de ces produits sont passés respectivement de 21.788 FCFA, 29.491 FCFA, 26.846 FCFA et 27.244 FCFA en février 2022 à 21.942 FCFA, 29.994 FCFA, 27.918 FCFA et 27.557 FCFA en mars 2022.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, les prix sont restés inchangés en mars 2022. Ils ressortent ainsi, et ce, depuis janvier 2013, à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 538 FCFA pour le litre de gaz oil, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

**Le Directeur Général**

10/02/2022